



## AUX MILITANTS ET ADHÉRENTS DE LA CFE-CGC

Cher collègue,

Nous vivons décidément une drôle d'époque. Un temps où certains prétendent lutter pour l'emploi en renforçant les moyens de le détruire. Voilà le triste constat qu'il nous reste à faire devant les cinq ordonnances de la nouvelle loi « travail ». Présentée à l'origine comme l'outil ultime de lutte contre le fléau du chômage, nous sommes devant un projet qui prolonge, en les aggravant, les dernières réformes qui n'ont pour objet que de flexibiliser le contrat de travail, faciliter sa rupture et précariser les conditions de son exécution.

Et pourtant, engagée sans réserve dans la phase de concertation avec le gouvernement sur l'élaboration des ordonnances de la loi travail, la CFE-CGC, fidèle à sa culture et à l'engagement de ses militants, a voulu d'emblée porter le débat sur la question de l'entreprise, sur la réalité de son fonctionnement, de ses priorités et sa dimension humaine.

Inlassablement, nous avons répété à nos interlocuteurs que la question de l'évolution du dialogue social dans l'entreprise ne pouvait s'entendre sans prendre en compte la nécessaire adaptation des modes de gouvernance des entreprises aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle. Les principes que nous défendons reposent sur l'analyse que les salariés d'une entreprise ne doivent plus être réduits à une masse salariale infiniment « compressible ». Le « capital humain » qu'ils représentent doit être valorisé à travers le résultat de l'activité de l'entreprise et traité à l'équivalent du capital financier. C'est le projet partagé de l'entreprise, un objet commun intégrant la dimension sociale dans le choix des décisions stratégiques qui seul garantit la pérennité d'une activité économique.

Mais tout cela n'est possible qu'à condition de poser les bases raisonnables d'un équilibre entre les représentants de la direction et ceux des salariés dans le champ des responsabilités que chacun partage pour penser l'avenir et le rendre durable. Voilà l'ambition de la CFE-CGC, celle que nous avons portée pendant deux mois : sortir de la spirale de la gestion à court terme et du moins-disant social par l'élaboration d'un nouveau modèle basé sur la responsabilisation et la sécurisation des acteurs.

Le gouvernement ne répond pas à cette ambition. Sous la pression des lobbies patronaux et de l'agenda européen, il baisse les bras et n'ouvre aucune perspective d'avenir. Il accumule les mesures facilitant les licenciements, et affaiblit encore le pouvoir régulateur de la branche. Pire encore : il impose la fusion des instances représentatives du personnel contre la volonté de tous et surtout du dialogue social de terrain qui peut déjà l'organiser. Ultime paradoxe d'un projet raté qui nous laisse le goût amer d'avoir été associés, pour la forme, à une loi écrite à l'avance.

Tout l'été, nous avons alerté l'opinion publique et l'ensemble de nos militants sur les conséquences attendues du projet de loi dans notre vie quotidienne. Notre campagne sur les réseaux sociaux a permis de positionner la CFE-CGC comme un syndicat qui refuse les reculs sociaux décidés au nom d'une idéologie libérale largement contestée. Nous continuons cet effort de pédagogie et de communication en le démultipliant. Vous aurez, dans les jours qui viennent, la possibilité de vous rassembler dans votre région et de manifester votre opinion sur cette nouvelle « loi travail » et ce qu'il faut en attendre.

La difficulté du moment n'exclut pas l'espérance pour demain d'une société apaisée, dans laquelle chacun a une place et un chemin à tracer. À la CFE-CGC, nous pensons que c'est le rôle des partenaires sociaux de travailler en permanence à l'équilibre de cette société. Nous avons pour cela des valeurs à défendre, une expérience à proposer et une vision à partager.

Les grands dossiers à venir - la réforme de l'assurance chômage (Unedic), de la formation professionnelle et des retraites - seront autant d'occasions pour votre syndicat de garder le cap de la troisième voie syndicale : celle du pragmatisme et de l'exigence. Syndicat réformiste, la CFE-CGC l'a toujours été dès l'instant qu'il s'agissait de conduire, avec d'autres, les évolutions nécessaires pour conjuguer le progrès social avec les changements de l'économie mondiale. Mais nous n'accepterons pas d'accompagner ceux « qui renoncent » vers une société dans laquelle l'humain n'aurait pas une place centrale.

Envisager dans ce contexte l'avenir du modèle social français est plus qu'un exercice vivifiant. C'est une question vitale pour penser une société dans laquelle les acteurs de la construction sociale sont non seulement respectés, mais aussi protégés contre les impératifs de la puissance financière. Il faut pour cela être fort, avoir les idées claires et tenir le cap. C'est, je crois, tout le sens du militantisme que nous partageons.

**François Hommeril**  
Président de la CFE-CGC

